

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA GASPÉSIE TENUE LE JEUDI 14 AVRIL 2022 À 14 H PAR WEBCONFÉRENCE TEAMS

SONT PRÉSENTS :

- M^{mes} Chantal Duguay, **présidente-directrice générale**
Nicole Johnson, membre indépendant — expérience vécue à titre d'utilisateur des services sociaux
Marlyne Cyr, membre indépendant — gestion des risques, finance et comptabilité
Ariane Provost, membre désigné — conseil des infirmières et infirmiers (CII)
Edna Synnott, membre désigné du Comité des usagers (CU)
Dre Martine Larocque, membre désigné — conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
Andréanne Gauthier, membre désigné — conseil multidisciplinaire
Sabrina Tremblay, membre désigné — comité régional sur les services pharmaceutiques
- MM. Richard Loiselle, **président**
Gilles Cormier, **vice-président**, membre indépendant — expertise en réadaptation
Médor Doiron, membre indépendant — expertise en protection de la jeunesse

SONT ABSENTS :

- M^{me} Édith Couture, membre indépendant — milieu de l'enseignement
- MM. Philippe Berger, membre indépendant - observateur fondations
Magella Émond, membre indépendant — expertise en santé mentale
Dr Michel Garcia, membre désigné — département régional de médecine générale (DRMG)

SONT INVITÉS :

- M^{mes} Connie Jacques, présidente-directrice générale adjointe
Johanne Méthot, directrice générale adjointe, directrice des soins infirmiers et directrice de la vaccination
Dre Nathalie Guilbeault, directrice des services professionnels
Ann Soucy, directrice des services multidisciplinaires et directrice des ressources informationnelles par intérim
- MM. Alain Vézina, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Harris Cloutier, directeur des services techniques
Dr Yv Bonnier-Viger, directeur régional de santé publique
Jean-Pierre Collette, directeur des ressources financières
Jean St-Pierre, directeur du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées
Lou Landry, adjoint à la PDG et aux relations avec les médias

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur Richard Loiselle, président, après avoir constaté le quorum, souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 14 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CISSSG-02-22/23-05

SUR PROPOSITION D'UNANIMITÉ, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

- d'adopter l'ordre du jour suivant :
- 1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation et suivi des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2022

- 3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mars 2022
 4. Présidence-direction générale — Gouvernance
 - 4.1 Maison des aînés et alternatives
 - 4.2 Services de proximité (SEGA)
 - 4.3 Dossiers à venir : clinique dentaire de Grande-Vallée et de Port-Daniel-Gascons
 - 4.4 Nomination de la directrice intérimaire des services multidisciplinaires
 - 4.5 Plan santé
 - 4.6 Plan stratégique 2023-2027
 - 4.7 Renouvellement du contrat du médecin examinateur aux plaintes
 - 4.8 Entérinement des recommandations de sanctions disciplinaires du comité exécutif du CMDP
 - 4.9 État de situation de la vaccination
 - 4.10 État de situation épidémiologique
 5. Rapport des comités
 - 5.1 Comité de vérification
 - 5.5 Comité des usagers du centre intégré (CUCI)
 6. Information
 - 6.1 Information de la présidente-directrice générale
 - 6.2 Information du président
- Période de questions réservée au public
7. Présidence-direction générale adjointe
 - 7.1 Cadre de référence sur la sécurisation culturelle
 - 7.2 Prolongation et suivi des embauches des sages-femmes
 - 7.3 Maison de soins palliatifs de la Baie-des-Chaleurs
 8. Direction des ressources financières
 - 8.1 Rapport trimestriel AS-617 — période 12
 9. Direction des services professionnels
 - 9.1 Permis centre de procréation assistée (CPA)
 - 9.2 Décision pour des demandes de nominations (statuts et privilèges) ou modifications de nominations pour des médecins membres actifs et associés du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie
Démissions à entériner pour des médecins membres actifs du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie
 - 9.3 Motion d'engagement à promouvoir le bien-être et la santé du personnel du CISSS de la Gaspésie
 10. Direction des services techniques
 - 10.1 Convention de cession de l'entente bilatérale de Rivière-au-Renard à l'acheteur-cessionnaire
 - 10.2 Présentation des principaux projets d'immobilisation
 11. Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées
 - 11.1 Présentation du projet de Maison des aînés et alternative de Rivière-au-Renard
 12. Direction des services multidisciplinaires
 - 12.1 Calendrier de conservation
 13. Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
 - 13.1 Politique de stage
 14. Autres points :
 - 14.1 _____
 - 14.2 _____
 15. Prochaine rencontre
 16. Évaluation de la rencontre
 17. Levée de la réunion

3. APPROBATION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2022

CA-CISSSG-02-22/23-06

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2022 est adopté tel que proposé.

3.2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 MARS 2022

CA-CISSSG-02-22/23-07

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mars 2022 est adopté tel que proposé.

4. PRÉSIDENTE-DIRECTION GÉNÉRALE — GOUVERNANCE

4.1 MAISON DES AÎNÉS ET ALTERNATIVES

Monsieur Loiselle, président, invite Mme Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Mme Duguay mentionne qu'il a été annoncé 40 nouvelles Maisons des aînés et alternatives pour l'année 2022 et qu'une trentaine sont en construction, dont celle de Rivière-au-Renard. Pour l'instant, on ne prévoit pas d'autres annonces de Maisons des aînés et alternatives pour la Gaspésie.

4.2 SERVICE DE PROXIMITÉ (SEGA)

Monsieur Loiselle, président, invite Mme Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Mme Duguay informe de deux nouvelles demandes de municipalités pour la mise en place de service externe de gériatrie ambulatoire (SEGA). Les municipalités de Bonaventure et de Grande-Vallée ont fait parvenir des demandes et nous allons entamer les travaux avec elles dans les prochains mois. Elle souligne qu'il s'agit d'organisation de services de proximité et non de développement de nouveaux services.

4.3 DOSSIERS À VENIR : CLINIQUE DENTAIRE DE GRANDE-VALLÉE ET DE PORT-DANIEL-GASCONS

Monsieur Loiselle, président, invite Mme Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Des discussions ont été amorcées avant la pandémie pour la création d'une clinique dentaire à Grande-Vallée et à Port-Daniel-Gascons, mentionne Mme Duguay. De plus, un projet est en cours pour l'ouverture d'une clinique dentaire à Sainte-Anne-des-Monts. L'enjeu principal est celui du recrutement de dentistes. Le CISSS de la Gaspésie s'engage à travailler en partenariat avec ces municipalités durant les prochains mois pour le développement de services dentaires afin de développer des services dentaires qui répondent aux besoins de la population. Le secteur prioritaire est celui de la Haute-Gaspésie.

4.4 NOMINATION DE LA DIRECTRICE INTÉrimAIRE DES SERVICES MULTIDISCIPLINAIRES

Monsieur Loiselle, président, invite Mme Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Mme Duguay mentionne qu'à la suite de la nomination de Mme Ann Soucy à la Direction des ressources informationnelles, le poste de Direction des services multidisciplinaires devient vacant. Il est proposé que Mme Soucy assume les fonctions de DSM de façon intérimaire, afin de laisser la prochaine personne à la présidence-direction générale faire le choix de prendre les décisions pour l'avenir.

CA-CISSSG-02-22/23-08

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 22 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres, il est possible d'octroyer un cumul de fonctions à un cadre qui accepte d'occuper temporairement et simultanément à son poste habituel un autre poste de cadre ou de hors cadre ;

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie procède actuellement à l'analyse du rôle spécifique de la DSM et qu'il est souhaitable d'attendre la nomination à la Présidence-direction générale avant de finaliser l'analyse ;

CONSIDÉRANT que la directrice répondait aux exigences reliées au poste ;

CONSIDÉRANT la formation, l'expertise et l'expérience de la directrice au sein du CISSS de la Gaspésie ;

CONSIDÉRANT les qualités et compétences reconnues de la directrice ;

CONSIDÉRANT que la directrice occupait le poste avant l'obtention de son nouveau poste ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'octroyer un cumul de fonctions à Madame Ann Soucy à titre de directrice intérimaire des services multidisciplinaires et d'en informer le MSSS. L'entrée en fonction de Mme Soucy sera effective le 15 avril 2022.

4.5 PLAN SANTÉ

Monsieur Loiselle, président, invite Mme Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Suite à la publication du Plan Santé du ministre Dubé, plan qui se veut « plus humain et plus performant », Mme Duguay mentionne que le CISSS de la Gaspésie adhère aux orientations qui y sont véhiculées. Elle ajoute que le conseil d'administration et les directions vont s'approprier ce plan et qu'il guidera les actions des prochaines années, ainsi que la prochaine planification stratégique 2023-2027. Elle ajoute d'ailleurs que les administrateurs ont été consultés sur l'élaboration de la planification stratégique 2023-2027. Les quatre fondations du plan, soit (1) le personnel (2) les données (3) la technologie de l'information et (4) la modernité, rejoignent les priorités du conseil d'administration. Elle termine en mentionnant qu'un dossier de décentralisation fait l'objet d'un comité de travail ministériel et qu'elle y fait valoir notre réalité régionale en proposant notamment le projet pilote de gestion de proximité dans la Baie-des-Chaleurs.

4.6 PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027

Monsieur Loiselle, président, invite Mme Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Mme Duguay mentionne qu'en prévision de l'élaboration du prochain plan stratégique 2023-2027, les membres du conseil d'administration ont été consultés.

4.7 RENOUELEMENT DU CONTRAT DU MÉDECIN EXAMINATEUR AUX PLAINTES

Monsieur Loiselle, président, invite Mme Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Mme Duguay explique qu'en l'absence de candidatures dans le réseau local de la Baie-des-Chaleurs pour occuper les fonctions de médecin examinateur aux plaintes, il est proposé de renouveler le mandat de la personne qui occupe actuellement le poste et d'enlever la nature « exceptionnelle » de son contrat. Dans le cas où un médecin de la région serait intéressé à pouvoir le poste, il pourra être priorisé.

CA-CISSSG-02-22/23-09

CONSIDÉRANT l'article 42 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, mentionnant entre autres que : « Pour l'application de la procédure d'examen des plaintes qui concernent un médecin, un dentiste ou un pharmacien, de même qu'un résident, le conseil d'administration de l'établissement désigne, sur recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, un médecin examinateur » et que « Lorsqu'un établissement exploite plusieurs centres ou maintient plusieurs installations, le conseil d'administration peut, s'il l'estime nécessaire et sur recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, désigner un médecin examinateur par centre ou installation » ;

CONSIDÉRANT le besoin du CISSS de la Gaspésie d'avoir un médecin examinateur pour traiter les plaintes en l'absence de médecin examinateur disponible provenant du CISSS de la Gaspésie ;

CONSIDÉRANT que l'entente de services actuelle prend fin le 30 avril 2022 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la candidate par les membres du CECMDP du CISSS de la Gaspésie ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- de procéder au renouvellement de l'entente de services avec la Dre Catherine Bich à titre de médecin examinateur aux plaintes, et ce, en l'absence de médecin examinateur disponible provenant du CISSS de la Gaspésie, et ce, du 1er mai 2022 au 30 avril 2023.

4.8 ENTÉRINEMENT DES RECOMMANDATIONS DE SANCTIONS DISCIPLINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CMDP

Monsieur Loisel, président, informe que le comité de discipline a rencontré les membres du conseil d'administration pour leur recommander des sanctions disciplinaires à l'égard d'un médecin et qu'il propose que celles-ci soient entérinées.

CA-CISSSG-02-22/23-10

CONSIDÉRANT les faits rapportés par le comité de discipline dans son rapport déposé au CECMDP le 14 octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT que, de par son activité professionnelle en lien avec son travail comme médecin de la plaignante, le médecin visé par la plainte a eu accès à des informations très personnelles de la plaignante confirmant sa situation de vulnérabilité et qui auraient dû amener à la plus grande prudence dans ses obligations professionnelles et déontologiques envers elle ;

CONSIDÉRANT la gravité des faits rapportés, notamment les manquements déontologiques récurrents du médecin visé par la plainte :

- Bris du secret professionnel avec divulgation d'information confidentielle d'un tiers à la plaignante sans raison impérative valable ;
- Investissement significatif et soutenu dans les affaires financières et personnelles de la plaignante malgré la situation de vulnérabilité susmentionnée ;
- Entretien d'une relation amicale soutenue dépassant la simple relation de courtoisie avec la plaignante ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- d'entériner la recommandation de sanctions disciplinaires suivantes :
 - Formation sur les limites et la déontologie entourant la relation entre patients et médecins par le CMQ, l'APM ou un autre organisme reconnu comme compétent dans ce domaine.
 - Le médecin visé par la plainte 2019-00453-MD-HG devra fournir au CECMDP sa preuve de formation

4.9 ÉTAT DE SITUATION DE LA VACCINATION

Monsieur Loiselle, président, invite Mme Johanne Méthot, directrice générale adjointe, à présenter ce point.

Mme Méthot informe que nous sommes à un taux de 94 % de la population ayant reçu une 1^{re} dose de vaccin. Pour ce qui est de la deuxième dose de rappel, aussi appelée quatrième dose, le taux est de plus de 15 % et la Gaspésie se situe encore dans les plus hauts taux au Québec. Elle ajoute que les équipes de vaccinations continuent de se déplacer sur le territoire pour administrer les doses de rappel. La vaccination est toujours requise dans le contexte épidémiologique actuel. Elle invite la population à prendre rendez-vous sur clic santé ou en téléphonant au 1 877 725-2515.

4.10 ÉTAT DE SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Monsieur Loiselle, président, invite Dr Yv Bonnier-Viger, directeur régional de santé publique, à présenter ce point.

Dr Bonnier-Viger mentionne que nous vivons une augmentation importante des cas depuis le 6 mars 2022. Il ajoute que l'on teste approximativement 10 % de notre population et que nous avons atteint un plateau qui se situe entre 700 et 800 cas. Les hospitalisations sont également stables, soit autour de 30 personnes. Nous sommes dans un environnement où le virus circule grandement et nous devons rester prudents. Les mesures de précautions à prendre sont toujours les mêmes et nous invitons la population à aller chercher leur première, deuxième, troisième, quatrième ou cinquième dose en fonction des clientèles admissibles.

5. RAPPORT DES COMITÉS

5.1 COMITÉ DE VÉRIFICATION

Monsieur Loiselle, président, invite Mme Marlyne Cyr, membre du comité de vérification, à présenter ce point.

En l'absence de M. Magella Émond, Mme Cyr procède au rapport du comité de vérification en débutant par celui qui s'est tenu le 23 mars dernier. Elle mentionne les présences et ajoute que les sujets abordés étaient les suivants :

- Situation financière et coûts Covid — Période 12
- Annonces de financements non récurrents
- Secteurs déficitaires — présentation des plans d'action
- Radiation de mauvaises créances
- Budget 2022-2023 — Calendrier
- Plan de conservation et de fonctionnalité immobilières
- Médiation

Mme Cyr procède ensuite au rapport du comité de vérification du 14 avril 2022. Elle fait mention des présences et des invités. Les sujets abordés étaient les suivants :

- Présentation du rapport AS-617 — période 12
- Situation financière et coûts Covid — période 12
- Secteurs déficitaires et autres dépenses
- Budget 2022-2023 — avancement du processus
- Budget provincial
- Rapports liés à la Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle du CISSS de la Gaspésie
- Avancement du projet Octopus

- Formation sur les ententes avec les organismes communautaires
- Approbation des frais de déplacement des hors-cadres et des membres du conseil d'administration
- Présentation du plan d'audit par les auditeurs externes de la firme MNP

5.2 COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE INTÉGRÉ (CUCI)

Monsieur Loiselle, président, invite Mme Edna Synnott, représentante du comité des usagers du centre intégré (CUCI), à présenter ce point.

Mme Synnott mentionne d'abord qu'un comité sera mis sur pieds afin de trouver une nouvelle personne-ressource pour le CUCI. Elle ajoute que Mme Christine Arsenault a fait une présentation du projet de MP3 en oncologie. Le comité des résidents du CHSLD Mgr-Ross a bénéficié d'une présentation du projet de Maison des aînés et alternative de Rivière-au-Renard. Le comité de réadaptation de la Gaspésie les Îles souhaite se réunir en présentiel prochainement, tandis que le comité des usagers de la Côte-de-Gaspé et celui de la Haute-Gaspésie s'est réuni en personne. Le comité des usagers du centre de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) Gaspésie les Îles a distribué des couvertures pour les jeunes en famille d'accueil à Sainte-Anne-des-Monts. En terminant, le comité des usagers de Rocher-Percé a acheté plusieurs objets promotionnels qui sont distribués dans les installations.

6. INFORMATION

6.1 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Forum Citoyen

Mme Duguay mentionne qu'un projet pilote est en cours afin de mettre en place un mécanisme de consultation des citoyens sur les questions de santé. Cela prendrait la forme d'un forum citoyen qui se réunirait deux à trois fois par année dans chacune de nos municipalités régionales de comté (MRC). M. Pierre Parisé, adjoint à la PDG pour le réseau local de la Baie-des-Chaleurs, est le porteur du projet en collaboration avec le Consortium InterS4. Le projet devrait démarrer dans les MRC d'Avignon et de Bonaventure dans les prochains mois.

Financement à l'activité

Il y a plusieurs années que le ministère de la Santé et des Services sociaux instaure la mise en place du mode de financement à l'activité à travers la province. Nous sommes actuellement dans une année de co-construction et de consultation. Nous avons la chance d'être représentés par le directeur des ressources financières, M. Jean-Pierre Collette, qui porte les enjeux régionaux.

Partenariat avec les élus municipaux

Mme Duguay mentionne la belle collaboration mise en place avec les élus de chacune des MRC depuis la création du CISSS en 2015. Ce travail avec les élus a été un facteur facilitant pour le développement de projets de proximité dans la communauté et un levier pertinent pour le développement des services.

Gestion de proximité

Mme Duguay annonce que le projet de gestion de proximité est travaillé depuis plusieurs années. La demande de développement de 4 postes territoriaux a été de nouveau transmise au ministère. Cette demande de développement est d'un montant récurrent de 800 000 \$ par année pour les quatre réseaux locaux de services.

Arrivées et départ de gestionnaires

Mme Duguay souligne l'arrivée ou le retour de trois cadres ; M. Kevin Coulombe, directeur du programme jeunesse, M. Francis Boudreau, directeur des programmes en déficience et en réadaptation physique et Mme Fanny Bernard, gestionnaire du CHSLD de Matapédia. Elle mentionne également le départ de Mme Justine Prud'homme, conseillère-cadre à la PDG, qui a obtenu le poste d'agente de planification, programmation et recherche à la performance et l'évaluation, toujours au sein du CISSS de la Gaspésie.

Commissaire aux plaintes et à la qualité des services (CPQS)

Conformément aux procédures, Mme Duguay informe que le comité d'évaluation composé du président du CA, du président du Comité de vigilance et de la qualité et de la PDG, a procédé à l'évaluation annuelle de Mme Caroline Plourde, CPQS. Le comité a souligné l'excellence de son travail et son travail de collaboration, tant avec les gestionnaires qu'avec les membres du Comité de vigilance et de la qualité.

Covid-19

Mme Duguay informe qu'il y a présentement 25 usagers hospitalisés ayant la Covid-19 et 91 travailleurs de la santé retirés en raison de la Covid-19. Elle ajoute que le personnel fait tout ce qu'il faut pour éviter les ruptures de services.

6.2 INFORMATION DU PRÉSIDENT

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Q. : Qu'est-ce qui retarde le projet d'hémodialyse à Gaspé ?

R. : Le directeur des services techniques mentionne que le dossier est en cours avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les plans et devis sont en élaboration et nous attendons l'autorisation du ministère avant de procéder au plan de construction. Le dossier chemine très bien.

Q. : Quelles sont les modalités pour recevoir la 5^e dose de vaccin contre la Covid-19 ?

R. : La directrice de la vaccination répond que nous suivons les recommandations de l'INSPQ et la séquence des groupes d'âge et des clientèles spécifiques admissibles à la 5^e dose.

Q. : Remerciements à Mme Jacques pour la consultation du comité des usagers jeunesse dans la révision et la mise à jour des politiques qui touchent directement la clientèle jeunesse.

R. : La présidence-directrice générale mentionne que la collaboration avec le Comité des usagers jeunesse est enrichissante et remercie Mme Thurston pour son implication auprès des jeunes.

7. PRÉSIDENTE-DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

7.1 CADRE DE RÉFÉRENCE SUR LA SÉCURISATION CULTURELLE

Monsieur Loiselle, président, invite Mme Connie Jacques, présidente-directrice générale adjointe, à présenter ce point.

Mme Jacques mentionne que dans le contexte où Agrément Canada a annoncé que les établissements devront assurer une offre de service culturellement sécurisante et exempte de racisme spécifique envers les membres des Premières Nations et les Inuit, les établissements devront adopter un cadre de référence et une politique en matière de sécurisation culturelle. Le CISSS de la Gaspésie participe au projet de développement d'un cadre de référence et d'une politique en matière de sécurisation culturelle pour appuyer concrètement chaque établissement.

Mme Jacques ajoute qu'en Gaspésie, nous devons procéder à la formation du conseil d'administration ainsi qu'à la mise en place des ateliers avec les communautés sur les critères d'excellence en sécurisation culturelle. De plus, nous devons demander l'auto-identification de nos employés issus des Premières Nations. L'objectif est de terminer les ateliers en avril et l'auto-identification en mai. En début juin, nous aurons trois (3) consultations communautaires (25 à 100 personnes) sur le racisme systémique et sur les normes d'excellences pour Agrément Canada.

7.2 PROLONGATION ET SUIVI DES EMBAUCHES DES SAGES-FEMMES

Monsieur Loiselle, président, invite Mme Connie Jacques, présidente-directrice générale adjointe, à présenter ce point.

Mme Jacques explique que le remplacement des sages-femmes est prévu au budget de ce service et que le contrat de service utilisé est le modèle proposé dans l'entente de travail entre le Regroupement des Sages-femmes du Québec et le MSSS ; les conditions de travail des sages-femmes sont telles que prévues dans cette même entente. L'équipe de sages-femmes compte présentement une seule ressource à temps plein, car un poste est vacant et une personne est en absence maladie.

CA-CISSG-02-22/23-11

CONSIDÉRANT les besoins de remplacement ponctuels de sages-femmes au courant des prochains mois, d'ici l'arrivée de ressources professionnelles supplémentaires ;

CONSIDÉRANT la candidature de madame Geneviève Guilbault, sage-femme, pour un contrat régulier affiché suite à la démission d'une sage-femme et qui répond aux besoins du service de sage-femme ;

CONSIDÉRANT le besoin de remplacement des vacances durant la période estivale 2022 de l'équipe de sages-femmes afin de maintenir les services à la clientèle ;

CONSIDÉRANT l'offre de service faites par madame Geneviève Bélanger pour une période de 3 semaines débutant le 27 juin 2022 ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- De prolonger le contrat temps partiel occasionnel (dépannage) de madame Geneviève Guilbault, sage-femme, jusqu'au 2022-06-30, selon les conditions du contrat en vigueur actuellement ;
- D'octroyer un contrat régulier à temps partiel 28h/semaine à madame Geneviève Guilbault, sage-femme, pour une durée de 3 ans à partir du 2022-07-01 ;
- D'octroyer un contrat temps partiel occasionnel 28h/semaine à madame Geneviève Bélanger, sage-femme, pour une durée de trois semaines, soit du 2022-06-27 au 2022-07-17.

7.3 MAISON DE SOINS PALLIATIFS DE LA BAIE-DES-CHALEURS

Monsieur Loiselle, président, invite Mme Connie Jacques, présidente-directrice générale adjointe, à présenter ce point.

Mme Jacques mentionne que depuis presque déjà 3 ans, un comité se réunit dans le but de mettre sur pied une maison de soins palliatifs dans la Baie-des-Chaleurs. Un conseil d'administration comptant 7 administrateurs bénévoles possédant une expertise variée et ayant à cœur le projet de la Maison de soins palliatifs de la Baie-des-Chaleurs (MRC Avignon et MRC Bonaventure) est créé depuis le 23 mars 2022. L'objectif de la Maison de soins palliatifs de la Baie-des-Chaleurs est d'offrir des services de qualité par l'entremise d'une équipe de professionnels et de bénévoles attentionnés, contribuant ainsi à continuer à développer une expertise en soins palliatifs sur le territoire ainsi qu'un accompagnement personnalisé. L'organisme est rendu à l'étape de demander du financement au MSSS. Pour ce faire, une demande d'appui du conseil d'administration du CISSS de la Gaspésie est requise.

CA-CISSG-02-22/23-12

CONSIDÉRANT que les maisons de soins palliatifs sont des milieux reconnus de prestation de soins palliatifs prévus à la Politique en soins palliatifs de fin de vie et qu'au fil des ans, elles sont devenues des partenaires de plus en plus importantes dans l'organisation territoriale des soins palliatifs et de fin de vie ;

CONSIDÉRANT que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est la seule région administrative qui ne possède pas de maison de soins palliatifs ;

CONSIDÉRANT que cette réalité touche de manière particulière la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine qui est aux prises avec une prévalence du cancer et un taux de mortalité plus élevé comparativement au reste du Québec (Direction de la santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) ;

CONSIDÉRANT que l'offre de service de la Maison de soins palliatifs de la Baie-des-Chaleurs sera complémentaire à celle du CISSS de la Gaspésie en matière de soins palliatifs et qu'elle s'inscrira comme une valeur ajoutée afin de répondre le mieux possible aux besoins et aux volontés des personnes en fin de vie et de leurs proches ;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux est disposé à financer 4 lits.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- de supporter les démarches afin de doter le réseau local de la Baie-des-Chaleurs d'une maison de soins palliatifs.

8. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

8.1 RAPPORT TRIMESTRIEL AS-617 — PÉRIODE 12

Monsieur Loiselle, président, invite M. Jean-Pierre Collette, directeur des ressources financières, à présenter ce point.

M. Collette effectue le dépôt du rapport trimestriel AS-617 pour la période financière 12 faisant état des projections financières en respect des orientations ministérielles et des grands enjeux prioritaires, notamment en regard de l'accès aux services, à la continuité, la qualité, l'optimisation et le respect de l'équilibre budgétaire. Il ajoute que différents suivis budgétaires ont été réalisés en continu depuis le dépôt du budget 2021-2022.

CA-CISSSG-02-22/23-13

CONSIDÉRANT les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) ;

CONSIDÉRANT que selon le Manuel de gestion financière publié par le MSSS, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ;

CONSIDÉRANT que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S 4.2) oblige la présidente-directrice générale à présenter au CA de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- d'adopter le rapport trimestriel de la période 12, de l'année 2021 2022 du CISSS de la Gaspésie comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant de 0 \$, respectant l'équilibre budgétaire ;
- d'autoriser le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes

9. DIRECTION DES SERVICES PROFESSIONNELS

Monsieur Loiselle, président, invite Dre Nathalie Guilbeault, directrice des services professionnels, à présenter ce point.

9.1 PERMIS CENTRE DE PROCRÉATION ASSISTÉE (CPA)

Dre Guilbeault annonce que les permis pour des centres de procréation assistée à Gaspé et à Chandler ont été obtenus pour les trois prochaines années. Elle souhaite, par la présente, informer le conseil d'administration du résultat des démarches entamées l'automne dernier.

9.2 DÉCISION POUR DES DEMANDES DE NOMINATIONS (STATUTS ET PRIVILÈGES) OU MODIFICATIONS DE NOMINATIONS POUR DES MÉDECINS, PHARMACIENS OU DENTISTES MEMBRES ACTIFS ET ASSOCIÉS DU CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS DU CISSS DE LA GASPÉSIE DÉMISSION À ENTÉRINER POUR DES MÉDECINS DE FAMILLE ET SPÉCIALISTES MEMBRES ACTIFS OU ASSOCIÉS DU CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS DU CISSS DE LA GASPÉSIE

Dre Guilbeault fait la lecture des tableaux déposés aux administrateurs et nomme tous les médecins, dentistes ou pharmaciens dont le statut fait l'objet d'une modification.

CA-CISSSG-02-22/23-14

CONSIDÉRANT les nominations (statuts, privilèges et obligations) des médecins présentés au tableau 20220414-1 annexé ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie formulées par son exécutif dans le cadre des séances ordinaires du 10 février et du 7 avril 2022 et des Comités d'examen des titres des 8 février et du 5 avril 2022 en lien avec le point précédent ;

CONSIDÉRANT les démissions de médecins présentées au tableau 20220414-1.

SUR PROPOSITION D'UNANIMITÉ APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- d'adopter, tel que présenté au tableau 20220414-1, les nominations et modifications de nominations (statuts, privilèges et obligations) des médecins de famille et médecins spécialistes comme membres actifs ou associés du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Gaspésie (CMDP) ;
- que le modèle de résolution utilisé pour les nominations des médecins est celui qui a fait l'objet d'une entente de principe entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec ou la Fédération des médecins spécialistes du Québec et le ministre de la Santé et des Services sociaux et que le texte intégral de la résolution sera conservé au dossier du professionnel ;
- de prendre acte du préavis de démission du médecin apparaissant au tableau N° 20220414-1 et qui a été donnée dans le délai d'au moins 60 jours en vertu de l'article 254 de la LSSSS, lui accordant de ce fait sa cessation d'exercice dans l'établissement à la date indiquée ;
- d'autoriser, en vertu de l'article 255 de la LSSSS, la cessation de pratique dans l'établissement d'un médecin indiqué au tableau N° 20220414-1 et à la date indiquée qui a été donnée à la suite d'un préavis de moins de 60 jours.

9.3 MOTION D'ENGAGEMENT À PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ DU PERSONNEL DU CISSS DE LA GASPÉSIE

Dre Guilbeault mentionne que le sujet de la promotion du bien-être et de la santé du personnel a été amené à la Table des chefs de département et que tous souhaitent que le personnel qui prend soin de la santé des gens ait également les moyens de prendre soin de leur propre santé. Dre Guilbeault procède à la lecture du projet de résolution. Mme Duguay ajoute que cette résolution souligne l'appui des chefs de départements dans les démarches des directeurs afin que tous participent aux efforts d'attraction et de rétention du personnel.

CA-CISSSG-02-22/23-15

CONSIDÉRANT que la santé et le bien-être du personnel sont essentiels au fonctionnement de l'organisation ;

CONSIDÉRANT l'importance d'améliorer la rétention et l'attraction du personnel du CISSS de la Gaspésie ;

CONSIDÉRANT que l'importance de prendre soin de soi a été soulevée lors de la Table des chefs de département du CISSS de la Gaspésie ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- que la direction du CISSS de la Gaspésie, en collaboration avec ses directeurs, gestionnaires et les chefs de département médicaux, s'engage à promouvoir le bien-être et la santé de tous les travailleurs du CISSS de la Gaspésie.

10. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

10.1 CONVENTION DE CESSIION DE L'ENTENTE BILATÉRALE DE RIVIÈRE-AU-RENARD À L'ACHETEUR-CESSIIONNAIRE

Monsieur Loiselle, président, invite M. Harris Cloutier, directeur des services techniques, à présenter ce point.

M. Cloutier mentionne qu'en juin 2021, dans le cadre de la réalisation du projet de la Maison des aînés à Rivière-au-Renard, le CISSS de la Gaspésie a présenté une promesse bilatérale en vue d'obtenir une résolution du conseil d'administration pour la vente d'une parcelle de terrain au montant de 3 476,74 \$ à l'Acheteur-Cédant.

Actuellement, l'Acheteur-Cédant est en processus de vendre sa propriété à l'Acheteur-Cessionnaire et la Société québécoise des infrastructures a rédigé une convention de cession dans le cadre de la disposition de la petite parcelle de terrain qui fait l'objet d'un empiètement sur le terrain de la future Maison des aînés de à Rivière-au-Renard.

CA-CISSSG-02-22/23-16

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie a signé l'entente bilatérale pour la vente d'une parcelle de terrain au montant de 3 476,74 \$ en juin 2021 à l'Acheteur-Cédant soit Mme Joanie Bernatchez et M. Mathieu Joncas ;

CONSIDÉRANT que l'Acheteur-Cédant, soit Mme Joanie Bernatchez et M. Mathieu Joncas, est en processus de vendre sa propriété à l'Acheteur-Cessionnaire, soit MM. Lois R. Van Horn et Roger Renaud ;

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie (vendeur) accepte que l'Acheteur-Cédant cède tous ses droits, intérêts et obligation découlant de la promesse à l'Acheteur-Cessionnaire, et ce, selon les conditions de la présente convention de cession.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- d'autoriser Mme Chantal Duguay, présidente-directrice générale, à signer pour et au nom du CISSS de la Gaspésie (vendeur) la convention de cession entre l'Acheteur-Cédant, soit Mme Joanie Bernatchez et M. Mathieu Joncas et l'Acheteur-Cessionnaire, soit MM. Lois R. Van Horn et Roger Renaud.

10.2 PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX PROJETS D'IMMOBILISATION

Monsieur Loiselle, président, invite M. Harris Cloutier, directeur des services techniques, à présenter ce point.

M. Cloutier présente les principaux projets d'immobilisations en cours et à venir dans chacun des RLS. Pour la Côte-de-Gaspé, l'aménagement de la nouvelle Urgence de l'Hôpital de Gaspé, la Maison des aînés et alternative de Rivière-au-Renard, le déménagement de l'unité de santé mentale en courte durée à l'Hôpital de Gaspé, la réfection de l'enveloppe extérieure du CLSC de Rivière-au-Renard et le remplacement des fenêtres au CLSC de Murdochville. Pour Rocher-Percé, la mise à niveau de la pharmacie de l'Hôpital de Chandler, le réaménagement d'une salle de traitement en hémodialyse, le réaménagement de la radiologie et des archives, la mise à niveau du groupe électrogène et le jointement des briques des 4 façades et la toiture du CHSLD Villa Pabos. Pour la Baie-des-Chaleurs, le réaménagement de l'accueil du CLSC de Paspébiac, le réaménagement de l'URDM de l'Hôpital de Maria, la mise aux normes de l'ascenseur du bloc opératoire de l'Hôpital de Maria, la construction d'une nouvelle pharmacie et la mise à niveau du groupe électrogène. Pour la Haute-Gaspésie, la réfection de l'accueil du bloc opératoire de l'Hôpital de Sainte-Anne-des-Monts, la mise à niveau du groupe électrogène, la réfection du CHSLD de Cap-Chat, le remplacement de la génératrice, le réaménagement du 6^e étage de l'Hôpital et le remplacement de la cabine d'audiologie. M. Loiselle souligne que ce sont de beaux projets pour la Gaspésie et qu'il est important que la population en soit informée. M. Cloutier reçoit des félicitations des membres du conseil d'administration.

11. DIRECTION DU PROGRAMME DE SOUTIEN À L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

11.1 PRÉSENTATION DU PROJET DE MAISON DES AÎNÉS ET ALTERNATIVE DE RIVIÈRE-AU-RENARD

Monsieur Loiselle, président, invite M. Jean St-Pierre, directeur du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées, à présenter ce point.

M. St-Pierre présente le projet de Maison des aînés et alternative de Rivière-au-Renard qui verra le jour à l'automne prochain. Elle prendra la forme de 4 maisonnées de 12 résidents chacune, dont 3 maisonnées dédiées aux personnes âgées (MDA) et une maisonnée dédiée aux personnes adultes (MA) vivant avec un handicap physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. La livraison de l'infrastructure est planifiée en octobre 2022 et l'accueil des premiers résidents est prévu en décembre 2022. La MDAA aura besoin de plus de 100 employés à temps complet. M. St-Pierre présente également les plans d'aménagement intérieur et extérieur, le contexte, la philosophie, le plan clinique et le plan de communications. M. Loiselle se dit très fier du travail qui a été réalisé dans ce projet.

12. DIRECTION DES SERVICES MULTIDISCIPLINAIRES

12.1 CALENDRIER DE CONSERVATION

Monsieur Loiselle, président, invite Mme Ann Soucy, directrice des services multidisciplinaires et directrice des ressources informationnelles par intérim, à présenter ce point.

Mme Soucy dépose le premier calendrier de conservation du CISSS de la Gaspésie, qui permettra d'uniformiser les règles de conservation et d'intégrer les différents programmes et services. Les archivistes ont collaboré pour la rédaction afin d'inclure tous les besoins des départements. Le calendrier sera ensuite déposé à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Les questions suivantes sont posées à Mme Soucy : (1) les archivistes ont-elles les formations nécessaires pour opérer ce changement, (2) sous quelle forme et selon quel échéancier seront acheminés les dossiers et (3) de quelle formation bénéficiera le personnel pour s'approprier cette nouvelle façon de faire. Des

mesures structurantes seront mises en place afin de consolider les mécanismes de confidentialité dans l'ensemble des dossiers.

CA-CISSSG-02-22/23-17

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel d'avoir un calendrier de conservation unique reflétant les nouvelles réalités de chacune des directions et adapté aux nouvelles technologies au CISSS de la Gaspésie ;

SUR PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter le nouveau calendrier de conservation unique pour le CISSS de la Gaspésie.

13. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

13.1 POLITIQUE DE STAGE

Monsieur Loïselle, président, invite M. Alain Vézina, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à présenter ce point.

M. Vézina mentionne que l'établissement se positionne favorablement par rapport aux autres régions avec cette nouvelle politique de stage. Cela facilitera le recrutement de stagiaires et de personnel. Il fait la présentation des grandes lignes de la politique.

CA-CISSSG-02-22/23-18

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie souhaite se doter d'une Politique de stage ;

CONSIDÉRANT l'importance de promouvoir les professions et les métiers se trouvant au CISSS de la Gaspésie ;

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie souhaite assurer aux stagiaires un accès équitable aux divers champs de pratique professionnelle ;

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie souhaite encourager les employés à devenir des superviseurs de stage ;

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie doit assurer une gestion efficace des stagiaires ;

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie souhaite donner un lieu d'apprentissage adéquat et stimulant pour ses stagiaires.

SUR PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- d'adopter la Politique de stage telle que présentée.

14. AUTRES POINTS

Aucun autre point n'a été ajouté.

15. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration est prévue le 16 juin 2022.


16. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

M. Cormier invite tous les administrateurs à remplir le sondage d'évaluation de la rencontre.


17. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-CISSSG-02-22/23-19

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 17 h.



Richard Loiselle, président



Chantal Duguay, secrétaire